



Service de la navigation de la Seine

Obstacles à la navigation (Présence d'épaves)

Rivière d'Oise**Communes d'Auvers-sur-Oise et Méry-sur-Oise****entre les PK 20.000 et 21.000**

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2010/01421

L'observation d'une extrême vigilance

■ **à partir du lundi 12 avril 2010 à 09:30 [tous les usagers]**

- Oise canalisée entre les PK 20.000 et PK 21.000 - (Rive gauche)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Pontoise, 65 quai de l'écluse, 95313, CERGY PONTOISE.

Tél : 01 34 30 40 80. Fax : 01 30 37 06 33.

Commentaire :

Une série de relevés bathymétriques a été réalisée sur la rivière d'Oise, entre les PK 20.000 et 21.000, sur le territoire des communes d'Auvers-sur-Oise et Méry-sur-Oise et font apparaître la présence d'épaves de voitures immergées en bordure du chenal, notamment en rive gauche.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs les Bateliers et Usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence et de ne pas s'approcher des bords du chenal à l'approche de cette zone, dans l'attente des opérations de relèvement qui seront prochainement engagées.

Chef de Subdivision

Signé

Cyril DEMEUSY

Date limite d'affichage :

Prochain Avis



Service de la navigation de la Seine

Enlèvement d'épave (Présence de Plongeurs)

Rivière d'Oise

Communes d'Auvers-sur-Oise et Méry-sur-Oise

du PK 20.000 au PK 21.000

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2010/01432

L'observation d'une extrême vigilance

▪ du mardi 27 avril 2010 à 08:00 au vendredi 30 avril 2010 à 18:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]

Tous les jours de 08:00 à 18:00

- Oise canalisée entre les PK 20.000 et PK 21.000

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Pontoise, 65 quai de l'écluse, 95313, CERGY PONTOISE.
Tél : 01 34 30 40 80. Fax : 01 30 37 06 33.

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les Bateliers et Usagers de la voie d'eau sont informés qu'une opération d'enlèvement d'épaves de véhicules immergés aura lieu du 27 au 30 avril 2010, entre les PK 20.00 et 21.000, sur le territoire des communes d'Auvers-sur-Oise et Méry-sur-Oise.

Cette opération nécessitera l'intervention de plongeurs et l'utilisation d'un ponton grue pour le retraitement des épaves.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs les Bateliers et Usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec la plus extrême prudence aux abords de ce chantier et de se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par les forces de l'ordre ou les agents du Service Navigation de la Seine.

Chef de Subdivision

Signé

Cyril DEMEUSY

Date limite d'affichage :
samedi 1 mai 2010